



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-85332>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-85332**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : UNIVERSITÉ DE LILLE 42 rue Paul Duez 59800 Lille

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13002975400012

Ville : Lille

Code postal : 59800

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2822518&orgAcronyme=f2h>

Identifiant interne de la consultation : TECSANTE252

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Commande Publique Pôle Recherche

Adresse mail du contact : Dcp-recherche@univ-lille.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaires DC1, DC2 et Annexe DC2
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Formulaires DC1, DC2 et Annexe DC2
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Formulaires DC1, DC2 et Annexe DC2

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/08/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères de sélection des offres suivants seront appréciés selon la pondération mentionnée : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante) : **CRITÈRE 1 TECHNIQUE** 30 points
Sous-critère 1.1 Qualité, spécificité, structure, performance et fonctionnalités du matériel selon le mémoire technique du candidat 25 points
Sous-critère 1.2 Qualité, spécificité, structure, performance et fonctionnalités du four haute température (si retenu), du système chauffant Peltier (si retenu) et de l'évolution du rhéomètre en mode DMA (si retenue) selon le mémoire technique du candidat 5 points
CRITÈRE 2 GARANTIE, EXTENSION DE GARANTIE (si elle est retenue) et **MAINTENANCE** (si elle est retenue) 15
Sous-critère 2.1 Conditions et périmètre de la garantie légale, de l'extension de garantie (si elle est retenue) et conditions du SAV 5 points
Sous-critère 2.2 Ensemble des délais dans le cadre de la garantie légale, de l'extension de garantie (si elle est retenue) 5 points
Sous-critère 2.2 Conditions, périmètre et délai de la maintenance (selon le contrat, si elle est retenue) 5 points
CRITÈRE 3 DÉLAIS DES PRESTATIONS DU MARCHE 10 points
Sous-critère 3.1 Délais de livraison, installation, mise en ordre de marche et de formation (détails) 10 points
CRITÈRE 4 PRIX 40 points
CRITÈRE 5 ENVIRONNEMENT : dispositif mis en place par la société pour la protection de l'environnement, sur le secteur d'activité du marché ainsi que les caractéristiques techniques du matériel en faveur de l'environnement (consommations...) 5 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition d'un rhéomètre pour l'U1008 de l'Université de Lille dans le cadre du FEDER TECSANTE

Code CPV principal - Descripteur principal : 38420000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Acquisition d'un rhéomètre pour l'U1008 de l'Université de Lille dans le cadre du FEDER TECSANTE

Lieu principal d'exécution du marché : Université de Lille Faculté de Médecine - Pôle recherche INSERM U1008 1 Place de Verdun 59000 LILLE

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Conformément à l'article 8 du règlement de consultation (RC), l'offre doit être valable jusqu'au 31 décembre 2025, à compter de la date limite de réception des offres. La durée du marché est précisée dans le RC, à l'article 6. Concernant l'acquisition du matériel, la durée du marché correspond aux délais de livraison, d'installation, de mise en ordre de marche et de formation indiqués dans l'annexe à l'ATTRI 1. Ces délais sont applicables à compter de la notification du marché. Un procès-verbal d'admission sera établi, attestant de la bonne exécution des prestations. La période de garantie légale démarre à compter de la décision d'admission prévue à l'article 8 du Cahier des Clauses Particulières (CCP). La période d'extension de garantie commencera à l'issue de la garantie légale, si elle est retenue. La durée est fixée selon l'option retenue. En ce qui concerne la maintenance, prévue pour le matériel, si elle est retenue, elle prendra effet à l'issue de la durée de garantie légale ou à l'issue de l'extension de garantie si elle est retenue. Le niveau de contrat et la durée sont fixés selon l'option retenue. Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) obligatoires : Le marché comprend des Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) obligatoires et facultatives. Le détail de ces PSE est indiqué dans l'annexe à l'ATTRI1. Pour les PSE obligatoires, les candidats

doivent donc obligatoirement indiquer le coût de ces options au sein de l'annexe à l'ATTR11, sous peine de voir leur offre jugée irrégulière et donc être rejetée. Pour les PSE facultatives, les candidats sont invités à présenter, s'ils le souhaitent, le coût de ces options au sein de l'annexe à l'ATTR11. Le pouvoir adjudicateur fera connaître sa décision de retenir ou non ces prestations supplémentaires au moment de la notification. Variantes facultatives : Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées Renseignements divers : PROCEDURE DE RECOURS Tribunal Administratif 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE CEDEX

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/07/2025